

Les « axes forts » du plan de prévention



La diminution du volume des déchets ménagers est prônée par le Département.

Le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux s'appuie sur la notion de « prévention ». L'objectif clairement affiché par le conseil général est de réduire de 10 % le tonnage de déchets ménagers durant les douze années de vie dudit plan. D'autres « axes forts », définis dans le projet présenté au public, sont également mis en avant. Ils portent, par exemple, sur ce que Jean-François Albepys appelle « les déchets occasionnels des ménages », c'est-à-dire ceux qui sont déposés dans les déchetteries. Sur ce point, le vice-président rappelle qu'il existe en Aveyron 40 structures de ce genre, lesquelles couvrent l'ensemble du territoire, et évoque « la création de quelques déchetteries complémentaires ». Il prévoit, dans la foulée, « une harmonisation des conditions d'accueil ».

La question de la collecte sélective des déchets n'est pas oubliée. En effet, Jean-François Albepys souligne que « le plan prévoit de généraliser la collecte au porte à porte », ce qui se traduit par une multiplication des bacs de regroupements.

Le chiffre

203 000

Tel a été, en Aveyron, en 2010, le tonnage des déchets non dangereux, hors boues de station d'épuration et matières de vidange.

Sur ces 203 000 tonnes, 138 000 tonnes sont constituées de déchets ménagers et 65 000 tonnes de déchets professionnels.

Les rendez-vous de l'enquête

Pour cette enquête publique, programmée jusqu'au 5 juillet, des lieux et horaires de consultation du dossier, ainsi que des permanences des commissaires enquêteurs, ont été mis en place.

Au conseil général, à Rodez (Route de Moyrazès), du lundi au vendredi, de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures. Permanences : 15 juin, de 9 heures à midi, et 5 juillet, de 14 à 17 heures.

À la mairie de Decazeville, du lundi au vendredi, de 8 heures à midi et de 13 h 30 à 17 h 30. Permanences : 10 juin, de 14 heures à 17 heures, et 21 juin, de 14 à 17 heures.

À la mairie d'Espalion, du lundi au vendredi, de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 17 heures le vendredi). Permanences : 17 juin, de 14 heures à 17 heures, et 28 juin, de 14 heures à 17 heures.

À la mairie de Millau, du lundi au vendredi, de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures. Permanences : aujourd'hui, de 14 heures à 17 heures, 22 juin, de 9 heures à midi, et 2 juillet, de 14 heures à 17 heures.

À la mairie de Réquista, du lundi au vendredi, de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, et le samedi, de 8 heures à midi. Permanences : 14 juin, de 14 heures à 17 heures, et 26 juin, de 14 heures à 17 heures.

À la mairie de Saint-Affrique, du lundi au vendredi, de 8 heures à midi et de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 16 h 30 le vendredi). Permanences : 12 juin, de 14 heures à 17 heures, et 24 juin, de 14 heures à 17 heures.

À la mairie de Sévérac-le-Château, lundi et mercredi, de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 18 heures, mardi et vendredi, de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 17 heures, et jeudi, de 9 h 30 à midi. Permanences : 19 juin, de 14 heures à 17 heures, et 1^{er} juillet, de 14 heures à 17 heures.

À la mairie de Villefranche-de-Rouergue, du lundi au vendredi, de 8 heures à midi et de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 16 h 30 le vendredi). Permanences : demain, de 14 heures à 17 heures, 29 juin, de 9 heures à midi, et 3 juillet, de 14 heures à 17 heures.

Les Aveyronnais peuvent également donner leur avis, par courrier, en écrivant directement au président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : conseil général de l'Aveyron, direction de l'environnement, 50 Route de Moyrazès, 12000 Rodez. Ils peuvent aussi se connecter sur internet, sur le site : www.aveyron.fr

En chiffres

➔ 500 kg, tel est le volume de déchets que produit un Aveyronnais chaque année.

➔ 44 000 tonnes de déchets non dangereux des ménages sont valorisées, sur un total de 138 000 tonnes (lire page précédente).

➔ 91 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été éliminées par enfouissement en 2010.

➔ 36 structures intercommunales et 6 communes indépendantes collectent les déchets non dangereux (au 1^{er} janvier 2013).

Paroles express

Le centre de gestion au



2007, induite par une réforme de la profession comptable. L'occasion pour son président Christian Dumez (photo) de présenter l'activité et les perspectives d'un centre au service du commerce et de l'artisanat de proximité.

Dans quelle situation se trouve aujourd'hui CGA12 ?

Avec 450 adhérents, nous continuons à subir une érosion lente mais régulière du nombre d'artisans et commerçants qui font appel à nous. Non car ils nous tourneraient le dos, mais parce qu'on assiste à une diminution du nombre d'actifs, sous le double effet de la crise et de cessations définitives d'activités faute d'une succession assurée. Ainsi, depuis ces dernières années, l'érosion s'établit autour de -5 % l'an en moyenne.

Un tel reflux ne risque-t-il pas à terme de remettre en cause votre existence ?

Il nous reste encore de la marge avant d'atteindre le seuil limite fixé par la loi à 300 adhérents en dessous duquel un centre de gestion perd son agrément. Mais cela ne nous empêche pas d'y penser d'ores et déjà, en réfléchissant sur la façon de conforter et pérenniser notre activité. Une étude de faisabilité a été lancée pour étudier l'éventualité d'un rapprochement avec des centres de gestions comparables au nôtre et qui seraient dans un questionnement similaire dans un département voisin, et pas forcément en Midi-Pyrénées, et nous savons d'ores et déjà que sur le papier, un tel rapprochement est effectivement possible. Reste néanmoins à savoir désormais comment le concrétiser et là, nous nous plaçons dans le moyen terme.

Vous sentez-vous en bonne position pour vous inscrire dans une telle perspective ?

Totalement ! Comme en atteste d'ailleurs l'audit qu'ont réalisé en avril dernier, comme tous les 3 ans ainsi que le prévoit la loi, les services fiscaux toulousains. Car cet audit confirme une nouvelle fois la qualité de nos travaux, mis en œuvre en partenariat avec l'OGEA 12 (association de gestion et de comptabilité de l'Aveyron, NDLR). Ceci s'explique par le fait qu'une intervention régulière des conseillers en entreprise est de nature à fournir au final un travail sérieux et de qualité.

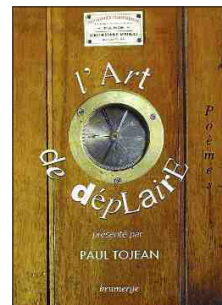
En bref

Veuves et veufs. L'association des veuves et veufs de l'Aveyron assurera une permanence lundi 10 juin, de 14 heures à 16 heures, dans son local ruthénois de la rue du Gaz. De plus, une excursion est programmée dimanche 23 juin, à Tignes-Martes et en Camargue : visite, travaux des gardians, etc. Les personnes adhérentes ou non souhaitant y participer doivent s'inscrire avant le 12 juin, au 06 37 73 46 97 ou au 05 65 63 15 77. Passages du bus : à 6 heures, à Decazeville ; à 6 h 30, à Saint-Christophe ; à 7 heures, à Rodez ; et à 7 h 20, à La Primaube.

« L'Art de déplaire » enfin en recueil... Pour retrouver le moral

« L'art de déplaire » a beaucoup plu si l'on en croit la fréquentation et les bonnes ondes véhiculées par le public qui a eu le loisir de déguster l'exposition du même nom, réalisée par Paul Tojean. Durant plusieurs mois, aux quatre coins du département, poèmes et compositions iconographiques ont joué les nomades pour offrir à toutes les natures curieuses, un florilège de regards sur l'actualité ou tout simplement ces petits riens qui font le sens de la vie, que Paul Tojean - notre collègue journaliste Éric Guillot se cache sous ce pseudonyme - a moissonné au gré de ses fantaisies. Son esprit décalé, où se conjuguent humour et impertinence, a donné corps à cette œuvre qui, désormais, peut prendre place dans toutes les poches : un recueil vient d'être édité, dans lequel chacun pourra retrouver les poèmes subtils, aériens et caustiques de l'auteur. Un remède à la morosité, assuré.

L'Art de déplaire est édité par les éditions Brumerge et l'on peut se le procurer à la



L'Art de déplaire vient de paraître aux éditions Brumerge.

Maison du livre de Rodez, à la librairie Chemins d'encre à Conques, mais aussi sur le site des éditions Brumerge (les-editions-brumerge.wifeo.com) ou bien sur le site de l'auteur poesiedaujourd'hui.midiblogs.com

On retiendra également que Paul Tojean a réalisé une nouvelle exposition (photos, collages, assemblages d'objets...) visible dès à présent et durant quelques semaines à l'espace Merveilles à Rodez.

VALORISEZ VOTRE OR

• Pièces d'or et d'argent • Bijoux neufs ou cassés
• Lingots • Diamants • Pierres

Jean-Louis

Bijoutier, joaillier aveyronnais depuis plus de 30 ans

vous propose ses services :

- ACHAT D'OR
- TRANSFORMATION D'OR
- EXPERTISE POUR ASSURANCE

CONFIANCE ET CONFIDENTIALITÉ ASSURÉES
PAIEMENT IMMÉDIAT

SUR RENDEZ-VOUS EN BOUTIQUE OU A DOMICILE

Rue Neuve
RODEZ

CC GEANT
ONET-LE-CHATEAU

CC LECLERC
VILLEFRANCHE-DE-RGUE

06 42 76 13 71